

**PROVINCE DE QUÉBEC  
FONCTIONS DU  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance décisionnelle  
du Directeur général  
Ce 23 mars 2020  
À 14 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance décisionnelle du Directeur général exerçant les fonctions du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue à distance par le biais de la plateforme Teams, **CE 23<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT À QUATORZE HEURES**, à laquelle sont présents :

Monsieur Dominic Bertrand, directeur général; maître Marie-Josée Villeneuve, secrétaire générale; monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint; monsieur Richard Guillemette, directeur général adjoint; monsieur Éric Lauzon, directeur général adjoint; madame Danielle Roberge, directrice générale adjointe; monsieur Paul St-Onge, directeur général adjoint; monsieur Martin Graton, directeur, service des ressources financières; madame Nathalie Provost, directrice, service de l'organisation scolaire et service du transport scolaire; monsieur Wen-Ching Chang, directeur, service des ressources informatiques; monsieur Marc Prescott, directeur, service des ressources matérielles; monsieur Jean-François Chalut, directeur adjoint, service des ressources matérielles; madame Louise Séguin, agente d'administration, direction générale

**Ouverture de la  
séance**

Monsieur le Directeur général déclare la séance ouverte.

**Adoption de  
l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que déposé.

DGCC19/20-03-019

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DÉCISIONNELLE DU 24 FÉVRIER 2020**
- 3. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 3.1. Secteur des jeunes**
  - 3.2. Secteur des adultes et de la formation professionnelle**
- 4. SERVICES ADMINISTRATIFS**
  - 4.1. Ressources humaines**
  - 4.2. Ressources financières et ressources informatiques**
  - 4.3. Ressources matérielles**
    - A) École primaire Lajoie – Agrandissement (phase 2) – Octroi du contrat de construction
- 5. SECRETARIAT GÉNÉRAL**
  - 5.1 Secrétariat général et Secteur de la gestion de l'information**

**5.2 Secteur de la gestion contractuelle et approvisionnements**

- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 6.1. Organisation scolaire**
  - 6.2. Planification stratégique**
  - 6.3. Vérification interne et reddition de compte**
  - 6.4. Communications**
  - 6.5. Mesures d'urgence**
- 7. TRANSPORT SCOLAIRE**
- 8. GÉNÉRALITÉ**
- 9. QUESTIONS DIVERSE**
- 10. INFORMATION**
  - A) Correspondance
- 11. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Ajournement de la séance**

**DGCC19/20-03-020**

Vu l'évolution rapide de la situation liée à la pandémie de Covid-19 et l'annonce, il y a quelques minutes, de la fermeture des chantiers de construction pour une période de 3 semaines, il est décidé de reporter l'ensemble des décisions relative à l'octroi de contrats de construction à la semaine prochaine, le temps d'analyser l'ensemble des impacts et d'ajourner la présente séance au 30 mars 2020 à 14 heures.

**Ajournement du 30.03.2020**

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance décisionnelle du Directeur général exerçant les fonctions du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue à distance par le biais de la plateforme Teams, **CE 30<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT À QUATORZE HEURES**, à laquelle sont présents :

Monsieur Dominic Bertrand, directeur général; maître Marie-Josée Villeneuve, secrétaire générale; monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint; monsieur Richard Guillemette, directeur général adjoint; monsieur Éric Lauzon, directeur général adjoint; madame Danielle Roberge, directrice générale adjointe; monsieur Paul St-Onge, directeur général adjoint; madame Nathalie Provost, directrice, de l'organisation scolaire et service du transport scolaire; monsieur Marc Prescott, directeur, service des ressources matérielles; monsieur Jean-François Chalut, directeur adjoint, service des ressources matérielles; madame Marie-Claude Thivierge, secrétariat général.

**École primaire Lajoie – Travaux de maintien (Phase 2) - Octroi du contrat de construction**

**DGCC19/20-03-021**

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Attribution de contrat - Entrepreneur – Analyse et recommandation de l'architecte
- C) Plan de zonage de travaux

**ATTENDU QU'**en date du 4 février 2020, un appel d'offres public a été publié sur le système électronique d'appel d'offres afin de retenir les services d'un entrepreneur qui réalisera les travaux d'agrandissement (phase 2-Travaux de maintien) de l'école primaire Lajoie;

**ATTENDU QUE** l'adjudication du contrat est basée sur le plus bas prix conforme pour l'ensemble des travaux devant être réalisés dans le cadre du présent projet;

**ATTENDU** l'analyse de l'admissibilité et de la conformité des soumissions par les professionnels au dossier et le secteur de la gestion contractuelle et approvisionnements, afin de déterminer le soumissionnaire conforme ayant présenté le prix le plus bas;

**ATTENDU QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Construction Fluet inc., pour un montant de 2 394 888,00 \$ (toutes taxes exclues);

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 317 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le directeur général assume les fonctions que la loi attribue au conseil des commissaires et aux commissaires, et ce, à compter du 8 février et jusqu'au 15 juin 2020;

**ATTENDU** la recommandation favorable du directeur du Service des ressources matérielles;

**Je**, Dominic Bertrand, en ma qualité de directeur général, octroie le contrat de construction à Construction Fluet inc., pour un montant total de 2 394 888,00 \$ (toutes taxes exclues), relativement aux travaux de maintien (phase 2) de l'école primaire Lajoie.

ADVENANT 14 h 25, la séance est levée.

\_\_\_\_\_  
**Le directeur général**

\_\_\_\_\_  
**La secrétaire générale**